



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Aspects psychologiques et sociaux du transfert des agriculteurs de l'agriculture vers l'industrie ..

Guy Barbichon

Résumé

L'exode rural est un phénomène bien , connu. Mais quelle est la réaction des milieux industriels devant la main-d'œuvre d'origine agricole ? Comment celle-ci s'adapte-t-elle au milieu nouveau, aux techniques nouvelles ? Comment l'emploi industriel est-il considéré par ceux, qui restent agriculteurs ?

Le mouvement des mutations a concerné jusqu'à présent. une majorité de jeunes salariés ou aides familiaux, il s'est opéré dans un climat d'expansion industrielle. Si ce mouvement de transfert touche des agriculteurs plus âgés. et davantage d'exploitants, les difficultés croîtront. En effet, l'emploi exige de plus en plus de technicité et la conversion sociale est plus difficile pour un exploitant que pour un aide familial ou un salarié agricole.

Citer ce document / Cite this document :

Barbichon Guy. Aspects psychologiques et sociaux du transfert des agriculteurs de l'agriculture vers l'industrie ... In: Économie rurale. N°77, 1968. pp. 45-54;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1968.2015>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1968_num_77_1_2015

Fichier pdf généré le 08/05/2018

ASPECTS PSYCHOLOGIQUES ET SOCIAUX DU TRANSFERT DES AGRICULTEURS DE L'AGRICULTURE VERS L'INDUSTRIE

par Guy BARBICHON

Chargé d'études au C.E.R.P. (A.F.P.A.)

L'exode rural est un phénomène bien connu. Mais quelle est la réaction des milieux industriels devant la main-d'œuvre d'origine agricole ? Comment celle-ci s'adapte-t-elle au milieu nouveau, aux techniques nouvelles ? Comment l'emploi industriel est-il considéré par ceux qui restent agriculteurs ?

Le mouvement des mutations a concerné jusqu'à présent une majorité de jeunes salariés ou aides familiaux, il s'est opéré dans un climat d'expansion industrielle. Si ce mouvement de transfert touche des agriculteurs plus âgés et davantage d'exploitants, les difficultés croîtront. En effet, l'emploi exige de plus en plus de technicité et la conversion sociale est plus difficile pour un exploitant que pour un aide familial ou un salarié agricole.

Les réflexions qui suivent sont fondées sur les travaux sociologiques français, de caractère partiel, portant sur divers aspects du passage des agriculteurs à l'industrie ; l'importance de ce déplacement n'a pas lieu d'être rappelée ici en termes statisti-

ques. Des études étrangères permettent de juger la situation française en termes relatifs et d'esquisser et distinguer les différents phénomènes du transfert dans les pays d'économie avancée et dans les pays économiquement peu développés.

CARACTERISTIQUES DES SORTIES DE L'AGRICULTURE EN FRANCE

Les *raisons économiques* dominent dans l'analyse des causes de départ : insuffisance des possibilités d'établissement pour les aides familiaux, faiblesse du revenu agricole, attraction du revenu salarial régulier et des avantages de sécurité sociale non-agricole. D'après les enquêtes qui ont été publiées, les agriculteurs, dans leur majorité, ne se détournent pas de l'agriculture par absence d'intérêt professionnel à l'égard du travail agricole ou par répulsion vis-à-vis du statut social d'exploitant ou de la vie rurale. L'agriculture les rejette, ne pouvant les occuper ou les nourrir ; il ne s'agit donc pas d'un abandon mais plutôt d'une exclusion. Cette donnée détermine considérablement, nous semble-t-il, les conditions dans lesquelles se réalise leur mutation dans l'industrie.

Les mutants de l'agriculture — pour employer le terme dont on les baptise aujourd'hui — ne quittent donc pas l'agriculture par attrait pour la ville, contrairement à une opinion collective largement répandue, et même entretenue, avant la Seconde Guerre Mondiale. La situation est, on le sait, toute différente dans les pays économiquement peu développés, où domine l'attrait du mode de vie urbain opposé au mode d'existence rural traditionnel. L'affirmation demande également à être nuancée, pour la France et les autres pays industrialisés, en ce qui concerne les femmes, chez lesquelles l'attachement au mode de vie agricole est bien moindre et qui éprouvent une plus forte attraction pour l'existence urbaine. La migration agricole est quantitativement plus importante que la migration rurale

mais une illusion tenace dans le public mêle, dans un même concept « d'exode rural », transfert professionnel et économique de l'agriculture à l'industrie et migration de la campagne à la ville. L'enquête de l'I.N.S.E.E., sur la mobilité, réalisée par M. Praderie (1), établit que 78 % des hommes qui ont quitté l'agriculture entre 1959 et 1964 sont restés établis dans des communes rurales. Dans la proportion de 40,2 %, les départs se sont accompagnés d'un changement de résidence (10,4 % seulement de ces déplacements représentant un changement de région).

La balance matrimoniale globale pour la France ne paraît pas sensiblement déséquilibrée, mais il existe des variations dans le temps et dans l'espace national. Cependant, il semble que le flux des migrantes vers les zones urbaines précède le courant de départs masculins — dont un grand nombre a lieu après le service militaire. La rareté des possibilités d'établissement matrimonial n'est donc point sans exercer un effet sur le départ des jeunes hommes de l'agriculture ; il ne faudrait pas pour autant en exagérer l'importance. Le phénomène revêt une autre ampleur dans les pays de moindre développement économique où le mouvement est inverse — essentiellement masculin — et entraîne une modification toute différente du milieu rural, avec la prise en charge d'exploitations par des femmes (en Italie par exemple) et une évolution retardée de jeunes épouses campagnardes qui émigrent beaucoup plus tard que leurs maris qui ont fait l'expérience de la ville.

Ni attrait dominant pour la ville, ni vide matri-

monial absolu, il faut le souligner. Il est non moins essentiel d'insister sur un autre point : en France, les agriculteurs ne quittent pas les champs pour l'usine par penchant pour le travail industriel. La récente et précieuse étude menée par M. Praderie montre que 50 000 hommes sur 225 000 ayant quitté l'agriculture à partir de 1959 se sont retrouvés en 1964 dans les activités (commerces, autres services) étrangères à l'industrie et à la construction ; quant aux femmes quittant l'agriculture, dans leur majorité, elles se dirigent vers ces derniers secteurs. Les avantages sociaux liés à l'emploi salarié non agricole sont fréquemment cités par les anciens agriculteurs interrogés dans les enquêtes ; mais il y a loin d'un attrait pour l'emploi à un attrait pour un travail. Les mutants se trouvent donc dans l'industrie, contraints ou, peut-être mieux, déterminés par les pressions du marché de l'emploi ; cette modalité du transfert, loin de donner un aspect paradoxal à l'adaptation des mutants, peut contribuer à l'expliquer : l'industrie constitue un havre dans un désarroi économique, une nécessité acceptée, plutôt qu'un paradis désiré. Différente serait la situation d'agriculteurs mus par l'attraction d'une image mirifique de l'industrie. Une étude de L. Karpic fait bien ressortir ce point : les agriculteurs venus à l'industrie sans projet d'ascension sociale ou professionnelle (ils représentent les neuf dixièmes de l'échantillon constitué) éprouvent moins de déception que les agriculteurs qui ont accédé à l'industrie avec une intention de mobilité — espoir de qualification dans l'industrie ou d'établissement indépendant dans une profession non industrielle.

CONDITIONS DU TRANSFERT DANS L'INDUSTRIE

L'irréversibilité

Appréhendé dans son ensemble, le transfert représente, en France, un *phénomène irréversible*. Il semble bien que les retours à la terre d'agriculteurs ayant tenté une expérience dans le travail non agricole soient exceptionnels, en comparaison de ce qui se passe en d'autres pays, aux États-Unis notamment. On est fondé à penser, sur le plan économique, que les possibilités d'emploi non-agricole restent rares et, sur le plan psychologique, que les agriculteurs attendent le point de rupture de leurs possibilités de maintien à la terre, pour prendre une décision. Ces conditions contribueraient à expliquer une insertion plus franche dans le mode d'emploi industriel.

L'irréversibilité du changement se retrouve également chez les ouvriers-paysans. Toutes les conclusions des études qui les concernent tendent à établir le caractère transitoire de leur état. Celui-ci est d'ailleurs trop souvent confondu, indûment, dans l'esprit des sociologues, soit avec la situation de l'ouvrier rural dont l'activité agricole ne dépasse guère celle de l'auto-subsistance alimentaire, soit avec l'appartenance à une cellule familiale d'activité mixte agricole et ouvrière.

Vers la branche du bâtiment

Un bon nombre d'agriculteurs paraissent s'acheminer vers l'industrie manufacturière, et vers diverses activités de service, par l'intermédiaire de la branche du bâtiment et des travaux publics. Cette image du transfert est largement diffusée dans le public : elle demande, nous semble-t-il, à être nuancée, d'autant plus qu'elle se trouve souvent associée à une explication en termes psychologiques

(1) PRADERIE (M.), PASSAGEZ (M.). — La mobilité professionnelle en France entre 1959 et 1964 - Etudes et Conjoncture, n° 10, octobre 1966.

qui est très discutable. Selon cette interprétation, les agriculteurs éprouveraient une prédilection particulière pour le travail dans les chantiers de construction, à l'air libre. En fait, il semble que le métier de maçon ne soit point spécialement apprécié en milieu rural — une enquête du C.R.E.A.-I.G.E.R. sur la région de Belfort-Montbéliard le fait bien ressortir. C'est plutôt dans la proximité géographique des chantiers, dans l'absence d'exigences de qualification, dans le jeu d'une offre particulièrement pressante liée à une haute conjoncture de la construction, qu'il nous paraît nécessaire de chercher l'explication de ce transit. Quelques constatations, diversifiées mais non contradictoires, peuvent être invoquées à l'appui de cette mise en question. Une analyse de biographies professionnelles anciennes (antérieures à 1956) relevées dans des populations de régions de faible activité économique fait apparaître de très rares passages de l'agriculture à l'industrie par l'intermédiaire de l'emploi dans le bâtiment (G. Barbichon) ; au contraire, plus récemment, les enquêtes de Rennes, où le développement de la construction est important (H. Krier), une enquête sur les candidats de la Formation Professionnelle des Adultes (M. Faisan) révèlent une importante proportion de mutations effectuées suivant cette filière. L'enquête de l'I.N.S.E.E. sur la mobilité suggère des conclusions dans le sens de la diversification des situations ; elle révèle un double flux, entre agriculture et bâtiment, bâtiment et industries ou services, mais ce courant n'est pas commun à toutes les catégories de mutants. Il ne domine pas du tout chez les agriculteurs âgés de moins de 30 ans, qui se dirigent, en plus grand nombre, directement vers les emplois des transports et télécommunications ; d'ailleurs, il est établi que les agriculteurs âgés sont moins nombreux à changer de région de résidence, ce qui leur laisse moins de choix.

Une bonne adaptation technique

Toutes les observations concordent pour établir la bonne adaptation technique des anciens agriculteurs. Les réserves des industriels à l'endroit de la main-d'œuvre rurale sont dissipées depuis de nombreuses années. La comparaison des rendements entre usine mère, urbaine, et usines décentralisées à recrutement rural n'est jamais défavorable pour ces dernières. Au contraire, une plus grande régularité, une observation plus disciplinée des règles de sécurité sont souvent retenues au crédit des ouvriers d'origine agricole. L'adaptation technique des ouvriers-paysans, susceptibles d'être requis par des tâches agricoles, est également convenable. L'absentéisme, redouté parfois, n'est pas plus fort parmi eux — élément de preuve supplémentaire du caractère définitif de leur insertion dans le milieu industriel.

D'une manière générale la qualification des anciens agriculteurs est moins élevée que celle du milieu industriel dans lequel ils s'inscrivent (C.E. R.P. - I.N.E.D. - I.N.S.E.E.). Le transfert est peut-être une « évacuation » réussie, un relatif succès économique ; il est rarement une « percée » professionnelle. Les agriculteurs ne sont point préparés à l'itinéraire industriel ; les difficultés qu'éprouvent de jeunes urbains pour se qualifier se trouvent pour eux multipliées par l'éloignement des centres de formation et surtout le retard de leur entrée dans l'industrie et les conditions de pression économique dans lesquelles s'effectue le passage. Pourtant, la preuve est faite — statistiquement — que les agriculteurs qui reçoivent une formation technique accélérée, systématique, en bénéficiant des mesures publiques en faveur des travailleurs adultes, et plus spécialement des agriculteurs candidats à une mutation, ont des chances de se qualifier, égales et parfois supérieures à celles des travailleurs d'origine non-agricole. De même, les établissements décentralisés qui ont dû entreprendre un effort de formation de leur propre personnel — de recrutement rural — ont obtenu de bons résultats. Il reste que nombre des usines créées en milieu agricole emploient peu de main-d'œuvre qualifiée, affectées qu'elles sont aux fabrications de grande série ou aux opérations les moins compliquées ou les moins variées du processus productif. Cette situation explique combien la déception peut être facile chez les agriculteurs venus à l'industrie dans une intention d'ascension professionnelle.

Une assez bonne adaptation aux nouvelles relations de travail

Les modes de relation dans l'entreprise industrielle sont nouveaux par rapport aux relations de travail qui prédominent en milieu agricole, surtout dans la petite exploitation. L'adaptation à ces conditions s'opère rapidement, sans discordance accentuée. Il semble qu'une évolution ait eu lieu depuis l'essor de l'industrialisation postérieure à la dernière guerre. Cette évolution est liée à un développement social général ; elle est naturellement plus avancée que dans les pays d'industrialisation récente. En France, les ouvriers ruraux connaissent les exigences et les règles du jeu industriel : ils n'aspirent pas à la personnalisation des relations avec l'autorité dans le travail, mode de rapports qui récemment encore était très répandu dans les fabriques établies en milieu rural. Les tentatives de direction de type paternaliste ne rencontrent pas, semble-t-il, le succès escompté par ceux qui croient encore pouvoir assimiler les travailleurs ruraux actuels aux paysans de l'âge préindustriel. La tolérance de modes de commandement traditionnel n'est que temporaire. La participation syndicale est parfois plus réservée que celle qu'on observe chez les travailleurs d'origine urbaine, mais il est nécessaire de tenir compte

du fait que les agriculteurs sont fréquemment engagés dans des établissements récents où l'instauration des syndicats est à faire, et dans des zones où l'offre d'emploi est bien inférieure à la demande potentielle, ce qui donne à l'employeur une position de résistance aux actions revendicatives des ouvriers. Il faut néanmoins se souvenir que les départs sont beaucoup plus nombreux — comme l'a observé F. Langlois (2) — chez les ouvriers syndiqués. L'organisation de la protestation agricole ne peut pas, à notre avis, ne point favoriser la diffusion d'attitudes revendicatives transposables dans

la vie industrielle. Certes, les attaques paysannes sont dirigées principalement contre des concurrents et contre l'Etat, non contre un employeur. La nature particulière de cette action, qui intéresse dans son fondement l'organisation économique et sociale, pourrait bien, à la longue ou dans des situations de crise étendue, introduire dans les attitudes syndicales des anciens agriculteurs une mise en cause des structures sociologiques, qui n'apparaît pas dans les opinions pragmatiques des anciens paysans relevées jusqu'ici dans les enquêtes.

ELEMENTS FACILITANT LE TRANSFERT

Si l'on ne peut ignorer les crises et les difficultés individuelles de la mutation, il faut reconnaître que le transfert, en huit ans, d'un cinquième environ de la population active agricole s'est opéré, globalement, avec une relative fluidité, en ce qui concerne l'intégration dans l'industrie et dans la vie urbaine. On doit s'interroger sur les causes de cette fluidité et se demander si elle ne risque pas de s'altérer ou si, au contraire, elle peut être entretenue, voire améliorée.

Une période d'expansion générale

Le grand mouvement des mutations qui a été étudié jusqu'ici s'est effectué dans une période d'expansion générale et il est bien différent des mutations où l'un des deux secteurs de transfert est en crise et où le secteur d'accueil est stagnant. Le départ des agriculteurs a pu être analysé en termes d'expulsion plutôt que d'appel (pour se référer à un modèle classique, sinon toujours très clair, de la mobilité). Mais il faut également le considérer en termes d'absorption. Si le paysan n'est pas psychologiquement attiré par l'usine et la ville, il sait néanmoins que l'une et l'autre sont prêtes à l'accueillir. Bien différente est la situation des campagnards dans les pays de développement incipient, où l'attrait pour un mode de vie urbain non traditionnel joue à plein, tandis que font défaut les ressources d'emploi et que le travail industriel est lui-même déconsidéré. En France, la modération même de l'expansion industrielle a pu jouer en faveur de la progressivité. L'offre d'emploi est demeurée très mesurée et la concurrence n'a revêtu quelque vivacité que dans les grandes métropoles. Le taux de sélection à l'embauche dans les usines nouvelles est généralement fort élevé. Les enquêtes locales sur le sous-emploi en milieu à prédominance agricole font

presque toujours apparaître des ressources non manifestes de main-d'œuvre (3). Des différences de niveau de vie plus marquées entraîneraient des déplacements plus brusques ; d'autre part le coût du logement urbain n'est certainement pas sans freiner les décisions de mobilité. La mutation reste possible, mais non sans un investissement énergétique humain considérable.

L'industrialisation en milieu rural

Un autre élément contribue au déplacement souple : l'industrialisation en milieu rural. La dispersion et la petite taille des agglomérations urbaines offrent les occasions d'une mutation professionnelle sans mutation géographique et sans problème d'adaptation à la vie urbaine. Là encore, le stade du développement influe d'une manière considérable sur les conditions du transfert. L'industrie de l'Allemagne Fédérale affronte par exemple le problème de mobiliser sur place des agriculteurs sous-employés qui ne consentent à aucun déplacement vers un centre urbain. Au contraire, des pays peu industrialisés comme la Grèce ou la Pologne ont à modérer le déplacement vers les grands centres urbains. En France, à l'effet modérateur des transferts sans déplacement géographique, et surtout sans déplacement vers les villes, s'ajoutent les effets des transferts dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants. L'industrialisation et l'urbanisation en réseau concourent certainement à préparer un terrain favorable à la mutation. L'image de la vie d'ouvrier industriel se diffuse plus directement dans le milieu rural, donnant de la réalité de l'emploi en usine une vue plus exacte que celle qui s'élabore à partir des récits de migrants éloignés.

(2) LANGLOIS (F.). — Les salariés agricoles en France. Paris, 1962.

(3) LANTIER (F.). — Le sous-emploi féminin dans quelques zones industrielles et portuaires. A.F.P.A. - C.E.R.P., 1967.

Le prestige économique de l'emploi industriel

Il y a dix ans, les enquêtes monographiques sur l'adaptation des travailleurs de l'agriculture à l'emploi industriel dans les entreprises nouvelles fixées en milieu rural indiquaient que l'insertion était d'autant plus réussie que le milieu d'origine des mutants avait déjà été pénétré par quelques éléments d'industrialisation tels que l'existence ancienne d'une manufacture dans le voisinage ou d'un courant local traditionnel vers un grand centre urbain. Notre impression est qu'aujourd'hui il serait beaucoup plus difficile de déceler ces différences car la présence de l'industrie et des autres réalités techniques s'est amplement diffusée. Conjointement, dans le milieu rural, les attitudes à l'égard de l'emploi industriel ont évolué. Le statut d'*ouvrier industriel* occupe toujours un rang peu élevé dans la hiérarchie des professions reconnue par les agriculteurs, mais les dispositions à l'égard de *l'industrie en général* se sont transformées : la mutation est reconnue comme solution collective nécessaire sinon comme situation individuelle agréable, l'usine est perçue de plus en plus dans les collectivités rurales comme un moyen de sauvegarde de la vie des campagnes. Certes l'idéal de l'usine au village est périlleux ; au moins marque-t-il une évolution vers une appréhension plus large de l'économie.

L'industrie gagne en prestige économique même si l'ouvrier industriel ne jouit pas de prestige professionnel. Progressivement, d'ailleurs, le statut économique-social de l'ouvrier se valorise. Les travailleurs de l'agriculture n'estiment pas le travail d'usine sur le plan professionnel, mais ils envient la situation matérielle, en particulier la sécurité financière et l'indépendance des emplois du temps, dont bénéficient les ouvriers de l'industrie. En fait, la distance sociale entre un aide familial attaché à une petite exploitation consacrée à l'élevage et l'ouvrier salarié d'une usine très automatisée se réduit notablement quand on considère les critères de dépendance vis-à-vis d'une autorité et d'un labeur. Au total, le transfert s'opère dans un milieu socialement moins hétérogène qu'il n'y paraît.

Une organisation de consommation croissante

Sur le plan psychologique, la facilité relative avec laquelle s'accomplit la mutation dans l'industrie tient à une transformation des orientations socio-économiques dans le monde agricole, qui coïncide avec une évolution non moins sensible dans le monde des ouvriers de l'industrie. Avec le développement des échanges et des techniques, la place consacrée à l'amélioration de la consommation s'est accrue. Le modèle traditionnel où les valeurs de travail et de constitution de patrimoine l'emportaient sur l'aspiration à la jouissance d'autres biens a fait place, insensiblement, à une organisation de consommation toujours croissante, que les sociolo-

gues ont abondamment décrite. Les systèmes de préférence des travailleurs de l'industrie se consolident dans le même sens. Dans ces conditions, la mutation constitue pour les agriculteurs un instrument de sauvegarde de leur nouvelle fin : le mieux-être. La mutation transforme profondément les moyens de vivre des agriculteurs, mais elle entame moins dramatiquement les buts — souvent implicites — de leur existence. Cette transposition de mode de vie qui permet la conservation des valeurs socio-économiques essentielles est d'autant moins malaisée, naturellement, que l'individu concerné est jeune et que l'entourage dans lequel il s'est formé est lui-même régi par un ensemble de valeurs qui ont cours dans le milieu industriel d'accueil. Ainsi, l'explication et la préparation de la réussite de l'insertion des paysans dans l'industrie doivent d'abord être cherchées dans le milieu rural même...

Le milieu industriel est favorable à l'emploi de travailleurs d'origine agricole

L'évolution des dispositions du milieu industriel à l'égard des agriculteurs a sûrement facilité, de son côté, les mutations. Les industriels ont pu constater les capacités d'adaptation des travailleurs d'origine agricole aux exigences de leur nouvel emploi. Le besoin de recourir à des réserves de main-d'œuvre, conjugué à la possibilité d'appliquer un taux élevé de sélection dans l'embauche, réduit les risques de déception de l'employeur et crée une attitude favorable au milieu rural de recrutement. Progressivement se sont dissipées les réticences et les stéréotypes concernant les recrues rurales, qui portaient sur leur éventuel absentéisme, leur lenteur, leur ignorance technique. On observerait plutôt un enthousiasme croissant en faveur des ouvriers ruraux porteurs des valeurs traditionnelles d'opiniâtreté, de régularité, de soumission aux contraintes du travail, de discipline. Cet enthousiasme pourrait d'ailleurs préparer le désenchantement quand il s'étend à un comportement de prétendue passivité syndicale. Il est notable que les dispositions favorables des employeurs à l'égard des travailleurs d'origine rurale se retrouvent chez les ouvriers d'origine urbaine. On ne rencontre pas de réactions profondément hostiles des ouvriers urbains à l'égard de leurs camarades venus de l'agriculture. Seuls peut-être les ouvriers-paysans sont-ils parfois l'objet de certaines réserves quand il s'agit d'organisations d'actions syndicales revendicatives. Ils ne sont d'ailleurs pas à l'abri d'une certaine hostilité de la part des agriculteurs à plein temps qui voient en eux des concurrents trop favorisés. Mais, au total, il est remarquable que la population ouvrière et la population urbaine dans son ensemble ont fait preuve d'une aptitude convenable à accueillir des paysans dont, il est vrai, elles ne peuvent, de par leurs passés respectifs, se sentir très éloignées.

Les mesures en faveur des mutants

Une autre raison de la fluidité du passage peut être cherchée dans les actions publiques qui ont été entreprises pour améliorer les conditions du transfert. Il est difficile d'en apprécier la portée ; il faudrait pour cela être à même d'établir la comptabilité sociale des mesures en faveur des agriculteurs touchés par le mouvement de mutation. Les dispositions — relativement récentes — prises en application des Lois d'Orientation Agricole ne représentent qu'une part de cette action. Les moyens accordés à la formation, les investissements consacrés à l'aménagement industriel du territoire, l'encourage-

ment à la construction sont autant d'instruments qui ont pu favoriser le déroulement du transfert. S'il est difficile de mesurer globalement leurs effets sur l'ensemble national, il est moins malaisé de les discerner à partir d'ensembles géographiquement plus restreints où des efforts ont pu être accomplis dans le domaine de la création d'emplois, de moyens de formation, et d'habitations, pour recevoir une population à prédominance rurale. L'estimation de l'efficacité de ces moyens d'action s'impose d'autant plus qu'il n'est pas assuré que les mutations puissent continuer à s'effectuer sous l'apparence tranquille qui les a jusqu'ici caractérisées.

PROBLEMES DU FUTUR

Le grand mouvement de mutations s'est opéré dans un climat d'expansion industrielle. La contraction de l'offre changerait les données du problème : il est possible, par exemple, que la réduction des créations d'établissements dans les petits centres urbains oblige les mutants à des déplacements plus importants, qui affecteraient les formes progressives qu'ont empruntées jusqu'ici les transferts à l'industrie et à la vie urbaine. Le pouvoir attractif de l'industrie diminuant, le climat psychologique du départ serait modifié. L'économiste et le sociologue ruraux imagineront les effets sociaux, sur le milieu rural, d'une augmentation de la pression exercée par une demande d'emploi ou d'établissement agricole. Le soutien diffus du milieu rural en faveur des mutations perdrait encore de sa force : l'industrie n'offrant plus un horizon de sécurité ne représenterait plus l'issue naturelle vers laquelle nombre de parents voyaient, et souhaitaient voir, se diriger leurs enfants.

De toute manière, un développement continu de l'industrialisation ne manquerait pas de faire surgir des problèmes qui sont cachés parce que le mouvement des mutations est encore pour une bonne part assez récent. Déjà les expériences locales donnent une idée des difficultés sociales à affronter après une première phase d'expansion. L'industrialisation en milieu rural fait rapidement apparaître, en effet, des asymétries de structure d'emploi, avec la libération de ressources de main-d'œuvre féminines ou des déséquilibres de la pyramide des âges des actifs. Avec le temps, également, les limites des possibilités de progrès dans l'industrie sont éprouvées ; la satisfaction du début risque de faire place aux déceptions. La création d'emplois industriels, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, sans création coexistante d'une structure de promotion professionnelle, constitue une solution sans perspective. A un moindre degré, on retrouverait le mirage des paysans venus à la ville, dans les nations d'économie développée.

La ville a absorbé de grands effectifs d'agriculteurs en développant l'infrastructure de l'habitat ; mais le développement des centres industriels continue à bénéficier de la résidence, dans les communes rurales, d'un bon nombre d'ouvriers originaires de l'agriculture. Cette absorption a ses limites ; de plus, l'attrait pour la résidence urbaine peut aller s'amplifiant chez les agriculteurs venus à l'industrie. Dans une perspective de prolongation du mouvement de transfert, les difficultés de logement urbain pourraient ainsi ne point perdre de leur acuité.

Le phénomène de la mutation a concerné pour la plus grande part des agriculteurs jeunes, des salariés et des aides familiaux. Mais le nombre des mutants âgés paraît s'élever : cette évolution peut transformer profondément les conditions psychologiques et sociales de la mobilité des agriculteurs. L'adaptation professionnelle et sociale des agriculteurs âgés comporte d'autant plus de difficultés que ces derniers ont moins pu bénéficier des progrès de scolarisation générale et de formation technique — alors que les exigences techniques des postes s'élèvent — et que, d'une manière générale, le marché de l'emploi industriel offre moins de ressources aux personnes de plus de quarante ans. Si le mouvement de transfert entraînait des exploitants en plus grand nombre, deux difficultés risqueraient de se cumuler : moindres possibilités d'emploi en raison de l'âge, et plus grandes difficultés de conversion sociale en raison d'un saut de statut social beaucoup plus marqué, lors du passage à l'état d'ouvrier de l'industrie, pour les exploitants que pour les aides familiaux et les salariés agricoles.

L'enquête de l'I.N.S.E.E. sur la mobilité indique une tendance, chez les agriculteurs âgés, à se diriger vers les emplois des services et vers les emplois du bâtiment. Qu'advient-il de mutants âgés et sans bagage professionnel, alors que la technicité de ces activités s'accroît avec l'industrialisation des

méthodes de construction et l'automatisation des services ?

La réponse à de telles questions, et plus généralement l'exploration de l'avenir du transfert, intéresse l'économie prise dans son ensemble, du terrain

de départ et du terrain d'accueil. Il serait grave qu'au mouvement consenti de mutations qui a fait place à un courant vécu comme exode, succède un état d'impasse où se briseraient des impulsions positives du monde de l'agriculture.

BIBLIOGRAPHIE

BARBICHON (G.). — L'adaptation et la formation de la main-d'œuvre rurale au travail industriel. *Note d'information de l'A.F.A.P.*, 1960, n° 28, 19-36, photocopié, 67 p.

BARBICHON (G.). — Adaptation et formation de la main-d'œuvre des régions rurales au travail industriel. 1962. Paris, O.C.D.E., 148 p. (version française et anglaise).

BARBICHON (G.). — Le devenir du paysan hors de l'agriculture. *Etudes Rurales*, 1964, n° 13-14, 194-211.

BARBICHON (G.). — Mobilité des travailleurs de l'agriculture passés à l'industrie. 1965. *Bulletin C.E.R.P.*, XIV, 3, 161-177.

BARBICHON (G.). — Le passage de la population active de l'agriculture à l'industrie. Tendances et Volontés de la Société Française, Paris, 1966, *Futuribles S.E.D.E.I.S.*, 38-51, 501 p.

BARBICHON (G.). — Memento sur les mouvements de main-d'œuvre rurale. Mesures d'adaptation au travail industriel et urbain. Paris, 1967, O.C.D.E., 100 p. (version française et anglaise).

CAILLOT (R.). — L'usine, la terre et la cité... Péage-de-Roussillon. (Enquête demandée par Rhodiacéta et Rhône-Poulenc). Paris, 1958. Editions Ouvrières.

CLEMENT (P.), VIEILLE (P.). — L'exode rural. *Études de comptabilité nationale*, Paris, 1960, n° 1, 57-130.

C.R.E.A. — Evolution de la structure des exploitations agricoles et perspectives d'établissement à la terre dans une zone industrialisée. Première partie : Avenir des Exploitations. Enquête effectuée à la demande de l'A.N.M.E.R. dans la zone de Péage-de-Roussillon (Isère). N.D. Photocopié.

C.R.E.A. — Etudes effectuées en 1961-1962 dans la zone d'attraction industrielle de Belfort-Montbéliard, à la demande du Commissariat Général du Plan et de la Productivité.

I - Les structures agricoles dans la zone d'attraction industrielle de Belfort-Montbéliard. Analyse et effet de prévision (photocopié).

II - Tome I : Agriculture et industrie dans la zone d'attraction industrielle de Belfort-Montbéliard. Etude comparée de trois groupes professionnels, cultivateurs, ouvriers-paysans, ouvriers (photocopié).

Tome 2 : Agriculture et industrie dans la zone d'attraction industrielle de Belfort-Montbéliard. Etude comparée de trois groupes professionnels, cultivateurs, ouvriers-paysans, ouvriers (photocopié).

C.R.E.A. — Départ et installation d'agriculteurs dans le Sud-Ouest du Massif Central.

I - Analyse et essai de prévision des structures agricoles.

II - Aspects psychosociologiques de la situation des travailleurs autochtones et migrants. Enquête effectuée à la demande de l'A.N.M.E.R. (photocopié, 1964).

Enquête effectuée sur les perspectives économiques en agriculture d'après les chefs d'exploitation. *Etudes et Conjoncture*, Paris, 1954, n° 6, 515-532.

Etude sur les problèmes de la main-d'œuvre agricole (étude internationale comparative). Distribuée par l'O.C.D.E., Direction de l'agriculture et de l'alimentation, Division de l'action technique.

FAISAN (M.). — Candidats et stagiaires F.P.A. d'origine rurale. Enquête sur la motivation et l'adaptation au travail industriel chez des travailleurs d'origine rurale. Paris, 1960, C.E.R.P., Document 60, n° 3, 113-157.

GRISEZ (J.). — La réussite professionnelle dans les métiers appris à l'âge adulte. 1960. *Bulletin C.E.R.P.*, IX, 3, 213-345.

KARPIC (L.). — Trois concepts sociologiques : le projet de référence, le statut social et le bilan individuel. 1965. *Archives européennes de sociologie*, VI, 2, 191-222.

KRIER (H.), LEVEIL (C.). — L'adaptation au travail industriel de la main-d'œuvre d'origine agricole (compte rendu d'une enquête effectuée

dans la ville de Rennes auprès de travailleurs d'origine rurale). 1958. *Bulletin de conjoncture régionale de Rennes*, n° 4, 197-208.

KRIER (H.). — Les déplacements de main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie à l'intérieur d'une région (résultats d'enquêtes faites à Rennes). Colloque franco-italien sur les techniques scientifiques de gestion économique, Paris, Royaumont, 30 mai-2 juin, polycopié.

KRIER (H.). — Main-d'œuvre rurale et développement industriel. Rapport général de la conférence de Groningue. Paris, 1962, O.C.D.E., P.U.F. (version française et anglaise).

KRIER (H.). — Etude sur le passage à courte distance dans la région de Rennes (dans le cadre des Cinq Etudes Coordonnées). Polycopié, 60 pages.

LE BALLE (Y.). — L'ouvrier-paysan en Lorraine mosellane. Paris, 1958, Ed. Montchrestien.

Les 16 à 24 ans. Enquête de l'Institut Français d'Opinion Publique. Paris, 1961, Centurion.

Problèmes de la mobilité de la main-d'œuvre agricole en relation avec la croissance économique. Paris, 1962, O.C.D.E., doc. AGR/T (62) 25, et résumé dans : Barbichon (G.), p. 67-83, français, p. 67-77, anglais.

POURCHER (G.). — Le peuplement de Paris. Paris, 1964, Presses Universitaires de France.

PRADERIE (M.). PASSAGEZ (M.). — La mobilité professionnelle en France entre 1959 et 1964. *Etudes et Conjoncture*, n° 10, octobre 1966.

TOURAINE (A.), RAGAZZI (O.). — Les ouvriers d'origine agricole. Paris, 1961, Ed. du Seuil, 125 p. (sous le même titre, voir un article de A. Touraine in *Sociol. Travail*, 1960, 3, 230-245).

VINCIENNE (M.). — Ruraux et urbains devant leur avenir professionnel. 1963, *Etudes Rurales*, Paris, n° 9, 13-29.

DISCUSSION

J. Pautard. — A côté des raisons économiques qui sont certainement importantes dans l'analyse des causes de départ, il semble bien qu'une place assez grande devrait être faite aux liens sociologiques qui agissent souvent comme freins ; ces freins sont même tellement puissants que parfois, ils empêchent tout départ. On en peut trouver de nombreux exemples dans tous les temps et dans tous les pays.

Dans l'économie française, au 19^e siècle, les départs les plus nombreux ont lieu non dans les régions où le niveau de vie est le plus bas mais dans celles qui sont proches des centres industriels et urbains ou qui peuvent s'y relier facilement par chemin de fer.

Tout récemment en Bretagne, les départs de la zone très pauvre du Sud de l'Ille-et-Vilaine ne se sont manifestés à grande échelle qu'après l'installation de Citroën qui donnait des emplois à proximité du centre familial (cf. article de Jégouzo).

Encore en Bretagne mais au début du siècle, l'attrait des terres sans hommes du Sud-Ouest n'a été décisif sur les hommes sans terre qu'à partir du moment où des migrations rurales méthodiquement organisées ont permis le maintien des attaches avec le pays natal et la préservation des valeurs les plus chères aux paysans bretons.

Le relai des petites villes signalé dans la plupart des études sur les transferts s'explique aussi largement par la possibilité qu'elles offrent de maintenir des attaches anciennes et de revenir de temps en temps au pays à moindre coût.

Ce sont aussi des raisons sociologiques qui font que le salarié agricole part plus facilement que l'exploitant, même plus pauvre, mais retenu par un patrimoine souvent plus chargé d'affectivité que de possibilités de revenu.

En pays sous-développé, l'attrait du mode de vie urbain n'est pas toujours déterminant. A Madagascar une étude de l'ORSTOM sur les migrations intérieures (G. Roy) a fait apparaître une vive répugnance des paysans du Sud à quitter la terre de leurs ancêtres, malgré les perspectives de gain substantiel ailleurs. Lorsque l'attrait de la ville joue à plein, il ne faut pas oublier que les transferts se font souvent par groupe familial entier, ce qui préserve les liens sociologiques antérieurs et en même temps pose des problèmes énormes aux cités d'accueil (la population de Kinshasa a quadruplé depuis l'indépendance du Congo).

En résumé de ces exemples disparates, il me paraît qu'une analyse en terme de facteurs économiques ou facteurs sociologiques, est peut-être plus féconde qu'une analyse en termes d'appel ou de refoulement.

G. Barbichon. — Les remarques de M. Pautard confirment mon propos, mon propos intérieur tout au moins. J'ai parlé des agriculteurs mobiles ; il se réfère aux immobiles. Nos observations me paraissent se rejoindre car nous examinons le même processus sous ses deux aspects. J'ai dit que le départ n'était pas voulu (causes psychologiques) mais bien contraint (causes économiques) ; c'est faire la place

aux attaches sociologiques dont M. Pautard rappelle l'importance. J'ai dit que pour les intéressés ce qui me semblait emporter la décision de mobilité c'était principalement l'impossibilité économique de maintenir ou d'établir une situation dans l'agriculture, situation que beaucoup d'éléments psychologiques et sociaux tendraient à maintenir si cette contrainte ne se manifestait pas. Ce faisant, je me suis implicitement référé au cas des exploitants et aides-familiaux plutôt qu'à celui des salariés au sujet desquels on peut penser que l'attraction du mode de vie urbain et du salariat non-agricole sont plus opérants ; cette absence de précision dans les études est d'ailleurs une source permanente de confusion.

Tout en suivant M. Pautard dans son affirmation de principe — puisqu'elle confirme la mienne — j'aimerais apporter un tempérament dans son interprétation d'une part de la corrélation entre l'existence de moyens de communication et la mobilité et, d'autre part, du phénomène d'attraction immédiate des pôles industriels — attraction que sa thèse a si bien mise en évidence.

Certes, on peut voir dans l'établissement de voies de communication ou de pôles industriels rapprochés des éléments qui facilitent le retour et la préservation des attaches, mais il faut y voir, conjointement, des conditions qui permettent de trouver un emploi en réduisant l'incertitude économique de l'embauche et de l'installation. Le même effet double peut être retenu dans le fonctionnement des filières de migration, instrument économique de prospection d'emploi et de logement et appareil psycho-social d'accueil. La tentation reste au fond très forte d'analyser l'immobilité comme immobilisme, comme si :

1. le marché de l'emploi non agricole offrait des ressources indéfinies (mais il demeure indispensable de distinguer motivation, opportunités qu'on prospecte et occasion qu'on saisit),
2. les différences de revenu entre l'occupation agricole et les emplois non agricoles offerts aux agriculteurs marginaux étaient toujours assez substantielles pour motiver une conversion.

Une observation apportée par M. Jégouzo est significative par rapport au second point : pour les ouvriers d'origine agricole de La Janais ne participant pas à une exploitation agricole, résidant à 50 kilomètres de l'usine et ne pratiquant ni auto-logement, ni auto-consommation, la différence de revenu est très faible. L'éventualité des mutations à distance est trop souvent évoquée en fonction du revenu nominal plutôt que par référence au niveau de vie-tenant compte par exemple des coûts de logement.

Si l'on raisonne en termes de remplacement d'une situation agricole très défavorable, la décision d'immobilité peut être rationnelle même si elle s'inscrit dans la seule recherche de la maximisation du revenu... Il n'en demeure pas moins qu'il est capital d'intégrer dans l'analyse des décisions de mobilité et d'immobilité les éléments immatériels qu'il n'est pas d'usage de prendre en considération dans le calcul économique : attachement à un statut social, à une activité professionnelle, à un entourage humain,

crainte de l'isolement urbain... Une telle analyse de facteurs économiques et non-économiques offre un apport explicatif essentiel dans l'analyse des choix d'activité professionnelle en donnant les moyens de préciser la nature et la combinaison des éléments qui jouent dans le sens de l'attraction ou du refoulement.

A ce propos, qu'on m'accorde une dernière remarque, en réponse au rapide anathème prononcé contre l'analyse du « push-pull ». La description de la mobilité en termes d'attraction et refoulement nous paraît non pas devoir être supplantée mais bien plutôt affinée par l'analyse, compréhensive, des facteurs économiques et non économiques. Refoulement et attraction demeurent des notions expressives de l'orientation des composantes et de la résultante des mouvements des travailleurs. Il reste sous-entendu que la signification la plus générale doit être attribuée à ces notions. L'attrait et la répulsion peuvent être posés comme caractéristique pour chaque élément présent dans l'action ou l'abstention de mobilité ; ce signe d'attrait ou de répulsion peut être affecté tant aux éléments de la situation d'origine qu'aux éléments de la situation de destination. De cette manière, nous pouvons résumer la proposition exposée dans notre communication : en France, les ouvriers d'origine agricole nous paraissent plutôt économiquement refoulés mais psychologiquement attirés par l'agriculture et non appelés par l'industrie et la vie urbaine.

M. Catherin. — J'ai une vision moins optimiste que l'orateur sur le coût de cette mutation de l'agriculture vers l'industrie et des ruraux vers la ville. Le problème du logement est primordial et très difficile à résoudre — hôtel meublé. L'isolement est également très important.

G. Barbichon. — Le constat d'absence de catastrophe collective dans le transfert des ouvriers d'origine agricole n'implique pas ignorance des conditions qui peuvent être dramatiques sur le plan de l'intégration des individus, surtout dans le cas des migrations vers la ville. Mais on peut considérer que, dans leur ensemble et jusqu'ici, les mutations ne se sont pas opérées dans le sens d'une surpaupérisation ou d'une surprolétarianisation. Ceci ne veut pas dire que tout s'est passé pour le mieux, pour tous, dans le meilleur des mondes mais que le processus de mutation n'a, au moins, pas aggravé systématiquement la situation des mutants par le sous-emploi et le logement précaire dans les quartiers insalubres. Ceci veut dire, en même temps, que la place restait large pour une action toujours plus étendue de soutien des agriculteurs mobiles.

Une remarque peut être ajoutée — qui ne justifie rien mais qui explique : il ne faudrait pas invoquer trop rapidement les difficultés des ouvriers d'origine agricole comme spécifiques de leur cas ; ces difficultés peuvent être celles de toute la population des travailleurs et plus spécialement celles des travailleurs contraints à la mobilité. Enfin, on peut se demander si les signes de désarroi social des populations rurales appartenant à des collectivités qui

ont atteint le seuil de déstructuration ne sont pas plus sensibles que les épreuves — non moins dignes d'attention — des agriculteurs installés, souvent de manière progressive, dans les agglomérations urbaines.

Le jugement porté sur la relative adaptabilité dont a fait preuve la société française où se sont opérés les transferts que l'on sait ne sert dans mon exposé qu'à introduire une mise en garde contre l'optimisme dangereux qui ne tiendrait pas compte de certaines données d'évolution, et selon lequel le transfert devrait se dérouler de la même manière qu'auparavant.

Mlle Goffaux. — A propos du départ des salariés agricoles, le cas de la Beauce semblerait faire ressortir une motivation exclusivement sociologique, plutôt qu'économique. En effet, en 10 ans, sur les grandes exploitations beauceronnes le nombre des salariés qui étaient bien rémunérés et convenablement logés est tombé de 10 à 12 à 2 ou 3 qui sont plus spécialisés d'ailleurs en technique mécanique qu'agricole, puisqu'ils ont essentiellement pour fonctions d'entretenir et de mettre en œuvre des engins et équipements agricoles fort complexes. Le motif du départ ne paraît donc pas être d'ordre économique.

G. Barbichon. — Je suis très tenté d'abonder dans ce sens. Le cas des salariés agricoles mérite toujours

d'être soigneusement distingué de la situation des exploitants. Les salariés agricoles les mieux rémunérés dans leur catégorie peuvent être mus par l'attraction non économique, du mode de vie urbain dont les manifestations sont proches, par la répulsion éprouvée à l'égard de communautés villageoises de plus en plus réduites et à l'égard de l'exercice en milieu rural d'une activité professionnelle qui se rapproche de l'activité artisanale ou industrielle des mécaniciens urbains.

Les éléments dits sociologiques pourraient alors être déterminants. Faut-il retenir cette seule interprétation ou la pondérer de quelques éléments économiques ? Les revenus du mécanicien agricole beauceron sont-ils supérieur à ceux du mécanicien conducteur d'engins de travaux publics dans les villes de la région parisienne. Les salaires agricoles, les avantages de sécurité sociale agricole et l'éventuelle économie constituée par un logement rural, balancent-ils les revenus urbains, compte-tenu des coûts de logement en ville, et des avantages de la sécurité sociale du régime général ? On ne peut parler d'un motif de départ exclusivement économique ou exclusivement « non économique » — à moins d'avoir en esprit l'occasion qui détermine la décision de départ. — On ne peut guère considérer qu'une ensemble de motivations et une situation faite d'éléments multiples, la cause du départ n'étant que la résultante d'une combinaison de facteurs.